

en matière d'économie et de Constitution. Lors du débat sur la loi constitutionnelle en 1980, nous avons déclaré qu'il valait mieux parler de notre économie chancelante que de la Constitution. Mais le premier ministre a fait la sourde oreille. Nous savions que bien des Canadiens refusaient pour l'instant la métrisation; néanmoins, le premier ministre et son gouvernement l'ont rendue obligatoire.

Lorsque nous avons averti le premier ministre et le gouvernement libéral, en 1980, que les Canadiens ne pouvaient pas affronter les taux d'intérêts galopants, ils ont choisi de parler Constitution. Les conservateurs n'oublieront pas que, lorsqu'ils ont proposé des amendements et fait des suggestions aux comités, les députés libéraux venaient voter contre eux. Pourtant, ceux-ci persistent à nous demander d'exprimer nos idées. Nous le faisons dans les comités, où nous pouvons faire des suggestions et proposer des amendements aux politiques libérales. Chaque fois, ils les rejettent.

Le premier ministre a consacré une bonne partie du discours qu'il a prononcé le 9 décembre aux opinions des conservateurs. Il a notamment déclaré que, à l'occasion d'un congrès d'orientation qui s'est tenu en 1982, 65 p. 100 des conservateurs s'opposaient à ce que l'on augmente l'aide aux pays du tiers monde. En fait, 41 p. 100 des délégués conservateurs ont dit qu'ils voulaient que l'on continue à aligner notre aide sur le PNB, 35 p. 100 d'entre eux trouvaient qu'il fallait offrir davantage tandis que seulement 23 p. 100 ont dit qu'il faudrait donner moins. Le premier ministre ne nous écoute probablement pas ou il ne lit pas nos discours.

Le premier ministre a déclaré que nous n'étions pas en faveur de l'aide aux personnes âgées. Lorsque l'on a demandé aux délégués participant à cette conférence s'ils appuyaient le principe de garantir aux personnes âgées un revenu supérieur au seuil de la pauvreté, d'après les sondages, 78 p. 100 d'entre eux étaient en faveur d'une aide accrue aux personnes âgées tandis que 12 p. 100 seulement n'étaient pas d'accord. Et pourtant, le premier ministre a déclaré à la Chambre que nous nous opposions à l'idée de faire davantage pour les personnes du troisième âge. De qui le premier ministre tient-il ce renseignement?

Il a dit également que nous étions opposés aux soins hospitaliers. Cependant, 76 p. 100 des délégués conservateurs ont souhaité maintenir ou augmenter les dépenses au titre de l'hospitalisation dans le pays. Le premier ministre doit vivre dans un autre monde.

Si le premier ministre est disposé à intervenir au nom du parti libéral et à faire des déclarations aussi ridicules, nous ne pouvons qu'en déduire que tous les députés du parti libéral sont du même avis. Au cas contraire, pourquoi n'admettent-ils pas que la politique de leur parti est mauvaise?

Le premier ministre a ajouté que le parti conservateur s'opposait à tout ce que disent les libéraux.

**Une voix:** Vous avez raison. Dites-nous un peu comment cela fonctionne.

**M. Wright:** Je suis surpris de voir que certains d'entre eux sont encore éveillés. Les Canadiens sont opposés à la politique libérale des quatre dernières années et tous les sondages effectués indiquent que les Canadiens estiment qu'un changement s'impose. C'est ce qui va se passer d'ici quelques mois. Lorsque le premier ministre prétend que notre parti s'oppose à tout, à la raison. Nous nous opposons à tout ce que font les libéraux.

### *L'ajournement*

Nous nous opposons à leurs taux d'intérêt, nous nous opposons à leur politique économique. Certains d'entre nous s'interrogent sur le genre de gouvernement que le premier ministre dirige depuis quinze ans.

**M. Gauthier:** Un bon gouvernement!

**M. Wright:** J'entends le député d'Ottawa-Vanier (M. Gauthier) dire que son gouvernement est bon.

**M. Gauthier:** C'est vrai.

**M. Wright:** Nous dirons adieu aux libéraux lors des prochaines élections. C'est tout ce qu'il pourra dire de bien à ce sujet. Après les élections, nous nous efforcerons d'accroître les possibilités d'emploi au Canada pour éviter au député d'Ottawa-Vanier d'être au chômage.

**M. Gauthier:** Ne vous inquiétez pas pour moi.

**M. Wright:** Pour conclure, lorsque j'ai entendu le premier ministre nous reprocher de nous opposer à tout, j'ai bien réfléchi pour voir qui, à la Chambre, est contre tout, et c'est bien lui. Lorsque nos parents et amis se battaient, pendant la Seconde Guerre mondiale, le premier ministre était contre. Il se promenait dans Montréal à moto en portant son casque allemand. Lorsque nos parents se battaient en Corée en 1952, il dirigeait la délégation communiste à Moscou. Notre premier ministre n'approuve rien, il est contre tout. En nous accusant, il a recours aux belles paroles typiques des socialistes dans le but de nous donner tort, alors que c'est lui qui est contre. Les Canadiens en ont assez de son expérience socialiste. Ils auront leur revanche lors des prochaines élections.

● (1800)

## MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office en conformité de l'article 45 du Règlement

LA COMMISSION DE CONTRÔLE DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE. A) LES RÉGLEMENTS RÉGISSANT LA SÉCURITÉ DES TRAVAILLEURS—ON DEMANDE DES AUDIENCES PUBLIQUES. B) L'AUGMENTATION DU NIVEAU DE RADIATION PERMIS

**M. Rod Murphy (Churchill):** Monsieur le Président, je voudrais reprendre aujourd'hui un débat public au sujet d'une question que j'ai soulevée à la Chambre à trois reprises, soit le jeudi 24 novembre 1983, le mardi 13 décembre 1983 et le vendredi 16 décembre 1983.

Chaque fois, j'ai profité de la période des questions pour parler des réunions à huis clos que la Commission de contrôle de l'énergie atomique se proposait de tenir pour étudier des propositions visant à relever peut-être le niveau de radiation auquel pourraient être exposés de nombreux travailleurs. Lors de ces mêmes audiences à huis clos, la commission a proposé un certain nombre de modifications qui, selon moi, mettaient sérieusement en danger la santé des femmes enceintes travaillant dans cette industrie et des fœtus qu'elles portent. Enfin, après ma troisième intervention, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Chrétien) a accepté que les représentants de la presse m'accompagnent à ces réunions. A ce moment-là, le comité ne permettait toujours pas à ces derniers d'accompagner d'autres groupes présentant leurs instances à ces audiences de la Commission. Depuis lors, j'ai appris